

A photograph of a lush green park. In the foreground, there is a well-maintained green lawn. Several large, mature trees with dense green foliage surround the area. On the right side, a large, bright yellow-green coniferous tree stands out. In the background, a white park bench is visible on a slight rise. The sky is blue with some light clouds.

*Vieux-Vy-sur-Couesnon*  
*Bulletin Municipal*  
*Janvier 2022*





# SOMMAIRE

<i>Le Mot du Maire</i>	<i>Page 3</i>
<i>Informations communales</i>	<i>Page 4</i>
<i>Associations</i>	<i>Page 14</i>
<i>Informations Générales</i>	<i>Page 19</i>

## *La Mairie*

### *Adresse Postale :*

*12 Rue Zacharie Roussin  
35490 VIEUX-VY-SUR-COUESNON*

### *Nous contacter :*

*Téléphone: 02.99.39.50.49  
Mail : [vieux.vy@wanadoo.fr](mailto:vieux.vy@wanadoo.fr)*

### *Horaires d'ouverture :*

*Lundi : 9h00—12h20  
Mardi : 9h00—12h20  
Mercredi : 9h00—12h20 et 14h—17h00  
Jeudi : 9h00—12h20  
Vendredi : 9h00—12h20  
Le 1er samedi de chaque mois : 9h00—12h00  
Et le 3ème samedi sur rendez-vous*

**Rédaction :** Mairie de Vieux-Vy-sur-Couesnon

**Directeur de Publication :** Monsieur Pascal DEWASMES, Maire

**Mise en page :** Mairie

**Imprimeur :** imp.atimco

Merci de faire parvenir vos articles et dates d'évènements à : [vieux.vy@wanadoo.fr](mailto:vieux.vy@wanadoo.fr)



## Le Mot du Maire

Chers habitants de Vieux-Vy-sur-Couesnon,

Dans le contexte sanitaire toujours pesant, je vous confirme mon total engagement ainsi que celui de votre municipalité.

En effet, depuis 2020, la crise sanitaire nous complique la tâche et ralentit de manière conséquente nos projets et les chantiers déjà engagés, mais il nous faut être optimiste et c'est la raison pour laquelle les élus et les services continuent à travailler pour le quotidien et l'avenir de notre commune.

Ainsi, nous avons engagé les travaux de l'ancien bar-restaurant afin de le réhabiliter en commerce multi-services. Le retard engendré par divers aléas liés au covid 19 n'entache pas notre détermination à réaliser ce projet.

Afin d'éviter les pertes de chaleur et face aux infiltrations d'eau récurrentes, la couverture de la toiture du restaurant scolaire a été entièrement changée et isolée.

Pour des raisons de sécurité, les routes de La Touche, la Grande Menardais et les Bertais, qui étaient inscrites au programme annuel d'entretien de la voirie communale, ont été rénovées.

● Nous travaillons également en collaboration avec un bureau d'études qui a été engagé afin d'établir et programmer un scénario visant la création d'un nouveau complexe scolaire. A la fin de cette étude, le conseil municipal pourra se prononcer sur le devenir de nos écoles avec des éléments concrets.

● Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques se poursuivent : les rues Zacharie Roussin, du Mont-Saint-Michel, de Bellevue, de l'Alleron et des Etangs sont concernées.

● La quasi-totalité des réseaux du bourg sera alors enfouie.

La commune se dotera également d'un nouveau site internet qui remplacera l'ancien devenu obsolète. Ce sera un nouvel outil de communication et d'information dont chaque habitant pourra bénéficier.

Enfin, nous allons relancer « l'opération argent de poche », pendant les vacances de Pâques et d'été, qui avait rencontré un vrai succès auprès des jeunes.

Je remercie toutes les personnes, qui par leur engagement, contribuent au devenir de notre commune et particulièrement les bénévoles des différentes associations. Je sais que beaucoup sont à pied d'œuvre pour faire en sorte de garder intact le dynamisme de notre vie locale.

Je vous invite à continuer à bien prendre soin de vous et de tous, en appliquant les gestes barrières et le port du masque chaque fois que cela est nécessaire.

C'est ainsi et bien sûr avec la contribution de la recherche médicale que nous parviendrons à dépasser cette situation.

**Je vous souhaite une belle année 2022.**



## *Etat Civil 2021*

### *Naissances*

Tom CANTAREL	01 Janvier 2021
Camila LECERF	07 Janvier 2021
Mila MARCHAND	19 Janvier 2021
Maé JÉHAN	20 Janvier 2021
Glenn RUEL	30 Janvier 2021
Manoé DUGUÉ	09 Février 2021
Louenn THORY	21 Février 2021
Ryan BURGER	05 Avril 2021
Julia LAMARRE MIRA	15 Avril 2021
Owen POTREL	20 Avril 2021
Mathéo DUGUÉ	22 Avril 2021
Miya LEBON	28 Juillet 2021
Lounna DESTAYS	02 Septembre 2021
Adèle QUIRION	11 Septembre 2021
Lya PICARD	15 Septembre 2021
Hugo BARBOTIN	02 Octobre 2021
Camille LE NY L'HONORÉ	04 Octobre 2021
Alessio DESHAYES	27 Octobre 2021
Liam BLOT	31 Octobre 2021
Charlize LUCAS	18 Novembre 2021
Albane LEMEE	21 Novembre 2021

### *Mariages*

Gaëtan SZYMKOWIAK et Camille JOURDAN	Le 26 Juin 2021
Sylvain LEMONNIER et Candy ALIX	Le 17 Juillet 2021
Sylvain VOISIN et Céline WALLERAND	Le 28 Août 2021
Jean-Mathieu CABIOC'H et Claire LEDORMEUR	Le 11 Septembre 2021

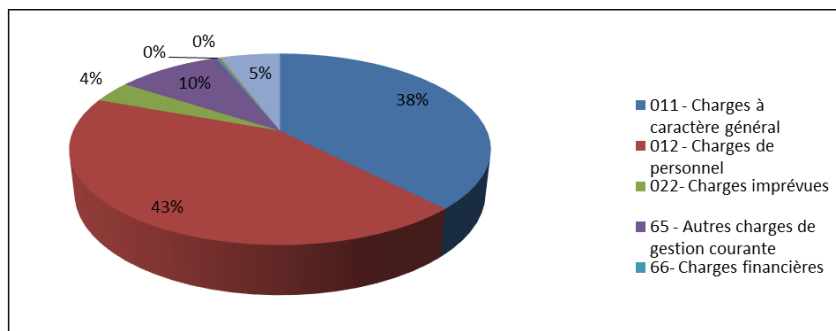
### *PACS*

Vincent DUPRÉ et Danielle MACCARI	Le 06 Mai 2021
Xavier PICHOT et Audrey BOURHIS	Le 24 Juin 2021
Yvan BARBOTIN et Marie-Astrid	Le 09 Septembre 2021
Julien LECERF et Olivia KERJEAN	Le 28 Septembre 2021
Julien BOHUON et Orlane GILET	Le 02 Octobre 2021

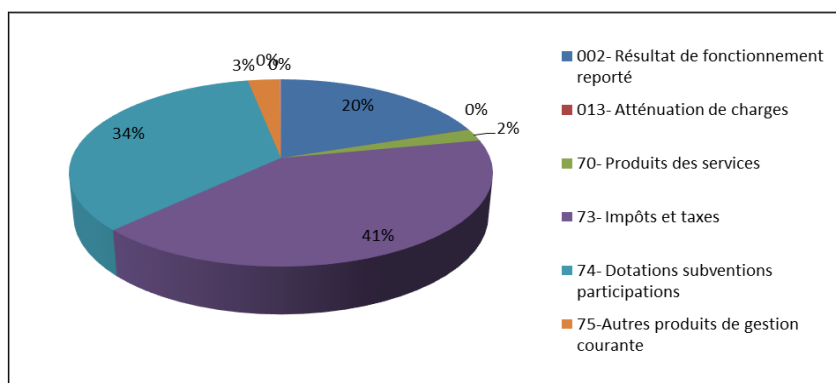
Félicitations à toutes et tous



## Budget 2021

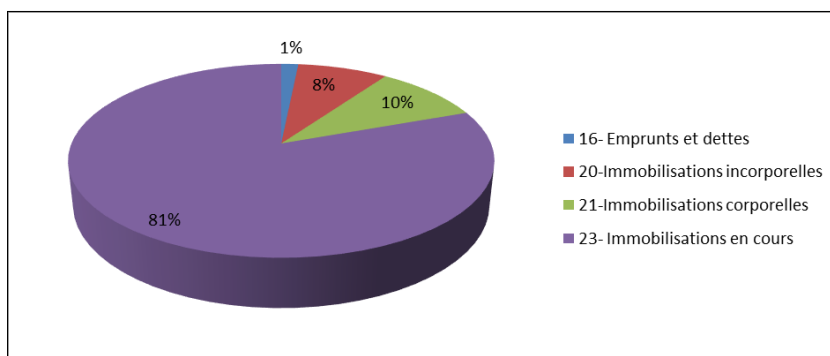


Dépenses de fonctionnement

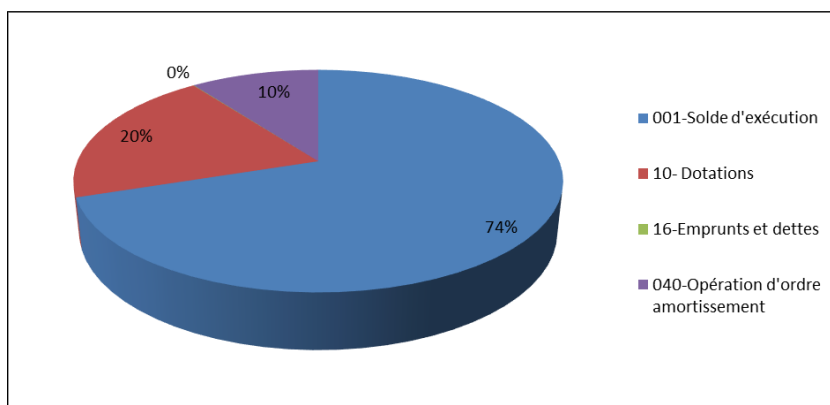


Recettes de fonctionnement

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement





### Foyer Communal



Le foyer communal se loue uniquement au week-end (du vendredi 17h15 au lundi 9h15) avec un état des lieux d'entrée et de sortie. Pour toute location, il vous sera demandé un chèque de caution de 250 €, une attestation de responsabilité civile (renseignez-vous auprès de votre assurance) ainsi que le contrat signé.

La totalité des documents est à déposer en mairie minimum un mois avant la location afin d'établir la facture. Le règlement devra se faire auprès du Trésor Public de Fougères avant la location.

Le foyer communal dispose d'une capacité d'accueil maximale de 130 personnes. Il est équipé de 39 tables pour 4 personnes et de 150 chaises. De la vaisselle est disponible à la location sur simple demande lors de la réservation de la salle.

Le foyer est mis à disposition gratuitement pour les associations communales.

	Commune	Hors Commune
Location du Foyer avec cuisine	170 €	300 €
Couvert	0.60 € par personne	
Verre	Gratuit	0.25 €
Caution	250 €	250 €

La cuisine est équipée de deux fours, de plaques de cuisson, d'un réfrigérateur, d'un congélateur ainsi que d'un lave-vaisselle.

**Les réservations se font auprès de la Mairie au 02.99.39.50.49 ou par mail : [vieux.vy@wanadoo.fr](mailto:vieux.vy@wanadoo.fr)**



### Tables et bancs

La commune propose la location de tables et de bancs. Le prix de la location d'un ensemble (une table et deux bancs) est de 3 euros. Pour toutes réservations, il vous est demandé de prendre contact avec la mairie au 02.99.39.50.49 afin de compléter le contrat de location. Une facture vous sera transmise et devra être réglée au Trésor public de Fougères.



## Ordures Ménagères

Jours de collecte	
Ordures ménagères	Lundi matin
Sacs jaunes	Les mercredis des semaines paires

La commune possède trois conteneurs à verre.  
Vous en trouverez un au terrain des sports, un à  
Brais et un dernier au lieu-dit Richerel.



## Trésor Public



**Le 1<sup>er</sup> septembre 2021,  
votre interlocuteur change.**



**Pour le paiement de vos factures locales**  
(eau, ordures ménagères, cantine,  
crèche, garderie, ...),  
**votre nouvel interlocuteur est :**

**le service de gestion comptable (SGC)  
de Fougères**



Centre des Finances publiques  
1, rue Bad Munstereifel – CS 50222  
35305 FOUGÈRES CEDEX

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h sans RDV  
Sur RDV les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 16h



Renseignements et prise de RDV :  
02 99 99 78 40

**Pour le paiement de vos impôts**  
(impôt sur le revenu, taxe d'habitation,  
taxes foncières),  
**votre interlocuteur est :**

**le service des impôts des particuliers (SIP)  
de Rennes Nord**



Centre des Finances publiques  
2, boulevard Magenta - CS 24 432  
35044 RENNES CEDEX

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h sans RDV  
Sur RDV les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 16h



Renseignements et prise de RDV  
dans votre espace personnalisé sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr),  
en appelant le **0 809 401 401** ou 02 99 29 37 49

### Vos solutions pour payer



en espèces chez un buraliste  
partenaire agréé  
(en espèces dans la limite  
de 300 € ou par carte bancaire)

en ligne sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou depuis votre smartphone

**À Saint-Aubin-d'Aubigné**  
Bar l'Univers, 1 place de la Mairie

**À Melesse**  
Au Bon Accueil, 31 place de l'Église

**À Feins**  
Bar du Centre, 11 place de l'Église

**À Gahard**  
Le P'ty Comptoir, 26 rue Jean Morin

**À Montreuil-Sur-Ille**  
La Maison, 46 avenue Alexis Rey

**À Fougères**  
Bar le Balto, 34 rue de Nantes  
Bar de l'Entracte, 7 place du Théâtre  
Bar la Verrerie, 44 avenue de la Verrerie



### Les achats 2021



En mai 2021, le conseil municipal a approuvé l'achat d'un nouveau camion pour les services techniques afin de remplacer l'ancien devenu vétuste.

Ce nouveau camion a été acheté pour un montant de 10 522.28 € TTC avec une reprise de 1100 € de l'ancien.

La commune a fait l'acquisition d'une tonnelle pour un montant de 2 299 € TTC. Elle a été installée dans la cour de l'école élémentaire afin de permettre aux élèves de bénéficier d'un coin d'ombre en cas de forte chaleur.



### La Bibliothèque

#### Retour sur 2021

Le contexte particulier de l'année 2020 a contraint la bibliothèque de Vieux-Vy sur Couesnon à alléger ses activités d'animation.

Les lecteurs pouvaient toujours emprunter les livres et les DVD, mais un aménagement a été nécessaire pour les accueillir : le drive. Heureusement, le catalogue en ligne de la bibliothèque a permis aux lecteurs d'avoir accès à toute la collection disponible pour leur permettre de faire leur choix. Il suffisait d'envoyer un petit message avec les livres choisis sur la boîte mail de la bibliothèque pour qu'ils soient préparés et récupérés à la prochaine ouverture. Pour ceux qui n'utilisaient pas ce système, il était possible d'emprunter directement en passant par la bibliothécaire.

À la rentrée, avec le pass sanitaire, l'accès dans la bibliothèque a de nouveau été possible pour certains, mais le système de drive fonctionnait toujours pour permettre à tout le monde d'emprunter des livres.

L'accueil des classes a lui aussi été aménagé et c'est la bibliothécaire qui apportait directement aux élèves une sélection de livres à emmener chez eux. Leur retour dans les locaux en septembre a redonné un peu plus de vie à la bibliothèque.

Et c'est avec enthousiasme que des animations ont été proposées aux vacances de la Toussaint :

Pour les adultes, deux séances d'escape-game « Panique dans la bibliothèque ».

Pour les enfants, une série d'animations sur le thème des enquêtes policières, avec un coupable à trouver parmi des suspects en cherchant les indices dissimulés dans la bibliothèque et un atelier de fabrication de carte de détective.



Alors n'hésitez plus à passer, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons et vous laisserons choisir parmi toutes les nouveautés de la rentrée littéraire, les nouvelles BD pour enfants et adultes, les documentaires, les DVD, les livres-CD et même quelques livres en anglais, espagnol ou allemand ! L'inscription est gratuite.

### Animations 2022

Du 12 janvier au 18 février, présentation de l'exposition « Trop de déchets dans nos poubelles » prêtée par la médiathèque départementale, et accompagnée d'une sélection de documents et de 5 jeux de société. Un atelier sur le même thème est en projet au moment de la rédaction de l'article.

En mars, c'est le grand retour du Cap BD !

Une sélection de 6 BD « découverte » accessibles dès 13 ans et de 6 BD « expert » pour les adultes, en partenariat avec la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné, sera proposée à la lecture afin de pouvoir choisir et de voter pour sa BD préférée.

### Réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné

La communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné et les 18 communes adhérentes au Réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné ont le plaisir de vous annoncer son ouverture prochaine lors de la seconde quinzaine de février 2022.

Toutes les équipes des bibliothèques œuvrent actuellement pour vous offrir un nouveau service de qualité. Pour finaliser la mise en réseau, les 18 bibliothèques seront fermées du 31 janvier au 08 février minimum afin de fusionner toutes les bases de données et de former les équipes. Une fermeture complémentaire jusqu'au 15 février sera mis en place pour la bibliothèque.

Après vous être inscrits dans votre commune de résidence, vous aurez accès à plus de 120 000 livres, 5000 CD, 5000 DVD... gratuitement.

Chaque adhérent, avec sa carte de lecteur, pourra emprunter 20 documents imprimés et 10 documents audiovisuels pour une durée de 3 semaines.

Dans un premier temps le lecteur ira aux livres, ce qui vous permettra de découvrir les différents lieux, collections et animations proposées dans les bibliothèques du réseau.

Une porte d'entrée numérique unique au réseau sera accessible en ligne à la fin du mois de mars 2022. Vous pourrez réserver les documents, vous inscrire aux animations, identifier vos coups de cœur et découvrir d'autres informations sur ce portail commun. Après des mois d'attente, nous avons hâte de vous retrouver sur le réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné.



## Ecole

### La répartition de l'équipe

**Ecole maternelle, rue de la Tannerie – 02.99.39.50.02**

PS/MS: Amélie Pilorge - ATSEM : Alexandra Evard

MS/GS : Julie Miller - ATSEM : Nathalie Carré-Guillaume

**Ecole élémentaire, 2 rue Armand Royer – 02.99.39.53.74**

CP/CE1 : Gaëlle Mortier

CE2/CM1: Floriane Le Sage et Margot Fournier (le mardi)

CM1/CM2 : Aurélie Godefroy et Margot Fournier (le vendredi)

**Direction** : Aurélie Godefroy

**02 99 39 53 74 – [ecole.0350678x@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0350678x@ac-rennes.fr)**

Contact parents d'élèves : Linda BONNIARD - [conseilecolevieuxvy@gmail.com](mailto:conseilecolevieuxvy@gmail.com)

Contact association « L'A.P.E. » : [ape.vieuxvy@yahoo.fr](mailto:ape.vieuxvy@yahoo.fr)

L'école fonctionne donc sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Elle est actuellement composée de cinq classes et accueille 120 élèves de la Petite Section au CM2.

Notre établissement est rattaché à l'Inspection de l'Education Nationale « Circonscription de Combourg » et au collège « Amand Brionne » à Saint Aubin d'Aubigné

### Horaires de l'école

Ecole maternelle (PS-PS/MS-GS) :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45-11h50 / 13h25-16h20

Ecole élémentaire (CP-CE1/CE2-CM1/CM1-CM2) :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h35-12h05 / 13h45-16h15

### Projet d'école

Notre projet d'école s'appuie sur un enjeu :

\* Former des citoyens ouverts et responsables tout en renforçant le lien école/famille.

Cinq actions sont mises en place pour atteindre cet objectif :

\* Réfléchir ensemble, débattre, prendre la parole.

\* Organiser une semaine sans écran pour réfléchir et sensibiliser à l'impact du numérique dans nos habitudes.

\* Randonnées, jardin pédagogique pour sensibiliser à la nature.

\* Construire des outils pour une pratique plus écoresponsable.

\* Mettre en valeur et exposer les travaux artistiques en favorisant l'entrée des parents à l'école lors de moments conviviaux, rendre la culture accessible à tous.

Afin d'atteindre cet objectif, plusieurs stratégies sont mises en œuvre de la maternelle au CM2.

### La liaison GS-CP

La liaison GS/CP s'exprime à travers diverses actions :

\* des actions ponctuelles : visites des élèves de GS en CP, goûters en commun...

\* des actions sur le long terme qui portent le plus souvent sur la maîtrise de la langue : écriture d'une règle de jeu...

Il est nécessaire de faciliter la continuité GS/CP en aménageant les ruptures qui peuvent être à l'origine de certaines difficultés d'apprentissage. Cette liaison se situe dans une action de prévention. Elle permet de rassurer à la fois les élèves et les parents.



### **La liaison CM2-6ème**

Chaque année ont lieu des Portes Ouvertes au collège « Amand Brionne » de Saint-Aubin d'Aubigné. Celles-ci se déroulent le plus souvent un samedi matin en mai-juin. Lors de cette manifestation, le collège accueille les élèves et leurs parents ; des fiches de préinscription sont alors à leur disposition au secrétariat du collège.



En fin d'année, une journée au collège est prévue sur le temps de classe, avec l'enseignante de la classe. Un défi lecture autour d'une quinzaine d'ouvrages associant des élèves de 6<sup>ème</sup> et les CM2 est alors organisé.

### **Les activités pédagogiques complémentaires**

Elles ont lieu en dehors du temps scolaire, sur le temps méridien pour les élèves de l'école maternelle et le lundi de 16h15 à 17h15 pour les élèves de l'école élémentaire. Les activités proposées sont basées sur le principe de l'adhésion de l'élève et sur l'autorisation des parents. Pour l'école élémentaire, elles concernent des élèves en situation fragilisée ou des élèves ayant besoin d'une aide ponctuelle. Ces aides permettent, dans un contexte différent, de leur donner un temps supplémentaire dans la maîtrise des compétences attendues dans certains domaines d'activités.

### **Les stages de réussite**

Depuis 2008, les élèves en difficulté peuvent suivre des stages de réussite. Ces stages gratuits sont proposés pendant la dernière semaine des vacances d'été. Ces stages durent cinq jours, à raison de 3 heures d'enseignement quotidien. Ils permettent une remise à niveau dans les matières fondamentales : français et mathématiques. Des groupes de quatre ou cinq élèves sont constitués. Ces stages sont encadrés par les enseignants volontaires de l'école.

### **L'équipement informatique**

L'école reste bien équipée avec de nombreux ordinateurs portables et un accès haut débit à Internet. En effet, la municipalité renouvelle progressivement le parc informatique de l'école, en veillant à l'adapter aux pratiques actuelles. Nous sommes ainsi dotés d'une classe mobile composée de 7 ordinateurs portables, de 10 tablettes pédagogiques ainsi que de 3 TNI (Tableaux Numériques Interactifs) installés récemment dans les classes de l'école élémentaire.

La municipalité de Vieux-Vy-sur-Couesnon a en effet investi l'année dernière 15 000 euros dans ce nouvel équipement numérique.

### **Pourquoi un TNI ?**

Depuis quelques années, il y a une réelle volonté de l'Etat d'introduire le numérique à l'école.

La progression des TNI dans les écoles en France s'est accélérée avec le « plan de développement des usages numériques à l'École » présenté par Luc Châtel à la fin de l'année 2010, afin d'élargir la possibilité d'enseigner et d'améliorer la personnalisation et le suivi des élèves.

Beaucoup de Conseils Généraux et Régionaux ont mis en œuvre des plans d'équipement dans leurs dépenses pour répondre au plan numérique de Luc Châtel.

En 2015, François Hollande a mis en œuvre un plan numérique et a annoncé qu'un milliard d'euros serait consacré à celui-ci sur 3 ans. Il souhaitait équiper toutes les écoles, collèges et lycées d'outils numériques dont les TNI et mettre en place un programme de formation au numérique pour tous les enseignants et personnels de l'Éducation.

Malgré ces démarches, la France est encore loin des plans de déploiement de d'autres pays comme le Royaume-Uni. En Grande-Bretagne, 98% des établissements du secondaire sont équipés de TBI et 100% pour les écoles primaires.



## **Qu'est-ce qu'un TNI ?**

Le tableau numérique interactif se présente sous la forme d'un tableau blanc classique, mais il fonctionne en association avec un ordinateur et un vidéoprojecteur pour proposer une multitude de fonctionnalités.

Des systèmes permettent en effet de projeter l'écran de l'ordinateur sur une surface à l'aide d'un vidéo-projecteur et ainsi d'agir sur cette surface à l'aide de la souris de l'ordinateur, d'un stylet ou avec un doigt.

## **Quels sont les avantages du TNI ?**

Le tableau numérique interactif apporte beaucoup d'avantages dans une salle de classe autant pour les élèves que pour l'enseignant.

Pour l'enseignant, le TNI va lui permettre de :

- \* faciliter le travail collectif
- \* animer le cours en important des fichiers multimédias
- \* effectuer des manipulations en grand
- \* mutualiser les informations sur un support commun
- \* sauvegarder les cours et pouvoir les reprendre: le professeur peut enregistrer son travail et projeter le cours le lendemain en reprenant à l'endroit où il s'est arrêté.

Pour les élèves, le TNI va :

- \* faciliter l'apprentissage, la concentration et la mémorisation
- \* susciter leur curiosité avec des exemples réels et animés: les élèves peuvent aller au tableau et interagir en utilisant le stylet.
- \* permettre aux élèves de se familiariser au numérique. En effet, les instructions officielles des programmes de 2016 insistent sur la place du numérique à l'école.

## **Le conseil d'école et les représentants de parents d'élèves**

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Chaque année, un parent est élu pour représenter l'ensemble des parents d'une classe. Ces représentants sont réunis lors du conseil d'école qui se déroule une fois par trimestre. Ils y exposent les problèmes liés à la vie de l'école (restauration scolaire, garderie...). Ils ont également un rôle de relais entre les parents et l'équipe enseignante.

## **L'association « L'A.P.E. »**

Afin d'aider à réaliser nos projets, nous avons le soutien d'une association de parents d'élèves : «L'A.P.E.». Cette association regroupe des parents bénévoles et organise différentes manifestations au cours de l'année : fête de l'école en juin, repas ...

Tous les bénéfices servent au financement des sorties de fin d'année, à l'achat de matériel pédagogique et également à faire diminuer le montant des classes de découverte pour chaque famille.

## **Quelques projets**

### ***Création d'un ciné-concert par les élèves de CE2, CM1 et CM2***

Ce projet a pour objectif de réunir les élèves de l'école élémentaire autour de la création et/ou mise en son de deux courts-métrages (un par classe), s'inscrivant dans une thématique commune en vue d'une représentation sous la forme d'un ciné-concert aux familles et à un artiste. Il s'agit d'un partenariat avec un artiste local et l'Ecole de Musique de l'Illet.

### ***Orchestre de Bretagne***

Les élèves de CM1 et de CM2 assisteront à un concert organisé par l'Orchestre de Bretagne au Couvent des Jacobins ou à l'Opéra de Rennes.

### **Piscine**

Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 se rendront à la piscine de Liffré tous les lundis du 13 décembre 2021 au 25 mars 2022.

### **Athlétisme**

Les élèves de CM1-CM2 pratiqueront quelques séances d'athlétisme sur le stade de Guipel. Ils seront encadrés par un éducateur sportif de l'Office des Sports du Pays d'Aubigné.

### **Hip Hop**

Les élèves de CP, CE1 et de CE2 s'initieront en septembre-octobre au hip-hop. Ils seront également encadrés par un éducateur sportif de l'Office des Sports du Pays d'Aubigné.

### **Intervention de la gendarmerie de Saint-Aubin-du-Cormier**

Un gendarme interviendra dans la classe de CE2-CM1 afin de faire passer aux élèves le « permis piéton » et dans la classe de CM1-CM2 pour le « permis Internet » et le « permis vélo ».

### **Vélo**

Les élèves de CM1-CM2 participeront au programme national « *Savoir rouler à vélo* ». Cette formation est dispensée par l'association Team Sprint Energy. Il s'agit d'un programme complet dans lequel tous les aspects sont abordés : maîtrise du vélo, de l'équilibre, savoir circuler, code de la route. « *Savoir Rouler à Vélo* » fait la promotion de la pratique d'une activité physique régulière et de l'usage d'un moyen de déplacement économique et écologique, avant l'entrée au collège.

### **D'autres projets, toutes classes confondues...**

Intervention de la Ligue contre le Cancer, tournoi sportif à Sens-de-Bretagne, visite du collège Amand Brionne à Saint-Aubin d'Aubigné, élections des délégués de classe du CP au CM2, correspondance scolaire et accueil des correspondants, petits déjeuners équilibrés, spectacle jeunes enfants au centre culturel de Liffré, sortie dans la baie du Mont-Saint-Michel, accueil à la bibliothèque, partenariat avec le Syndicat Départemental d'Énergie 35 ...

### **Rentrée 2022**

Afin de préparer la rentrée dans les meilleures conditions, nous invitons les parents qui désirent inscrire leurs enfants à l'école, à se faire connaître dès maintenant.

**PORTES OUVERTES DE L'ECOLE : le samedi 30 avril 2022 de 10h00 à 12h00**



## *Accueil périscolaire*

Participations financières de la commune **par enfant et par jour** :

Garderie Municipale (matin et soir)	2.50 €
Cantine Municipale	2.00 €
Tickets sport OCSPAC (moyenne)	8.00 €
Centre de loisirs de Sens de Bretagne	11.00 €
Halte-garderie de Sens de Bretagne	11.00 €
Centre de loisirs de Saint-Aubin d'Aubigné	11.00 €
Centre de loisirs d'Andouillé-Neuville	11.50 €



### L'APE

L'APE est une association fondée sur le volontariat de parents d'élèves de l'école.

Son objectif premier est de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignantes. Mais aussi, de créer des liens humains entre les enfants en dehors de l'école à travers de bons moments conviviaux et chaleureux remplis de joie et de bonne humeur.

Cette année, les diverses actions mises en place par l'association ont permis de participer à la sortie des maternelles à la baie du Mont-Saint-Michel. Elles ont aussi permis de financer des cadeaux pour chaque classe à Noël, l'escrime pour les CE2-CM1, les sorties de fin d'année à hauteur de 10 € par enfant et un spectacle.

En septembre, une nouvelle année scolaire a débuté et un nouveau bureau de l'APE a été élu. Un bureau débordant de motivation, de bonne humeur et d'idées qui vous donnera rendez-vous lors de la fête de l'école le 25 Juin 2022.

D'ici là, l'association met en place d'autres actions telles que la vente de brioches, de saucissons/bières. Donc à vos agendas et surtout ouvrez l'œil sur la page Facebook !!!! Nous vous rappelons que les actions menées par l'APE aideront à financer le hip-hop, les petits déjeuners en maternelle, une participation pour les sorties de fin d'année scolaire.

Surtout n'oubliez pas de mettre de côté vos journaux tout au long de l'année afin de les déposer dans une benne spécifique qui est présente une à deux semaines par an à côté du stade de foot. Celle-ci rapporte 70 € par tonne collectée. Pour information, 17 journaux déposés dans la benne rapporteront 1€ à l'école. Les autres papiers sont également à trier et à apporter toute l'année dans la colonne de tri, ils rapportent 40 € par tonne collectée.

Chacun a sa place au sein de notre association au gré de ses envies, idées et de ses disponibilités, vous serez toujours les bienvenus.



### *Un pied devant l'autre*

C'est une nouvelle saison qui a commencé pour l'association "Un pied devant l'autre". Elle propose tous les quinze jours des sorties course à pied sur les chemins de Vieux-Vy et ses alentours.

Tous les coureurs quelque soit leur niveau sont les bienvenus !

Un trail sera organisé en avril au sein de la commune.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter son président, Jérôme Quidu au 06 75 91 98 10.

## *Le Comité des Fêtes*

### Nous sommes toujours là

L'année 2021 se termine et pour la seconde fois nous avons suspendu toutes nos manifestations en raison de la situation sanitaire (covid).

### Nous vous avons manqué ?

Rassurez-vous, vous nous avez aussi manqué, c'est pour cela que nous serons de retour en 2022. Nous reprendrons donc les manifestations habituelles, le bal masqué en février, puis du théâtre le samedi soir et dimanche après-midi fin mars.

En mai, afin d'accueillir nos nouveaux arrivants, nous organiserons la fête des voisins sur la place de la commune. Bien sûr, tous les habitants de la commune qui souhaitent participer sont les bienvenus.

De nombreuses fêtes incontournables seront également de retour, tels que le 13 juillet avec la soirée grillades-frites avec animation.

Mais aussi, la fête communale, le premier week-end d'août, avec la braderie le samedi ainsi que des animations diverses et un feu d'artifice...



## *Le Moto Club*

Le Moto Club de Vieux-Vy-sur-Couesnon organise son calendrier de corvées.

Toutes les personnes intéressées pour venir nous aider sont les bienvenues.

Merci de prévenir le président du Moto Club le jeudi soir pour les corvées du samedi au 06.85.84.53.19.

Les corvées se passent au terrain de moto cross à 9h00.

Nous vous remercions pour toute l'aide que vous pourrez nous apporter. Voici les dates :

- \* Les samedis 15 et 29 Janvier
- \* Les samedis 12 et 26 février

Si possible merci de bien vouloir venir avec votre matériel (débroussailleuse,...)

Pour que le Moto Club reparte sur les chapeaux de roues.



### Entente Sens / Vieux-Vy / Gahard

Enfin le football reprend ! Les deux dernières saisons sont derrière nous et nous pouvons aujourd'hui nous retrouver autour des terrains pour partager des moments sportifs et conviviaux tout au long de cette saison 2021-2022.

On vous attend nombreux pour supporter nos équipes !

Suite à l'Assemblée Générale du club qui s'est tenue le 03 juillet 2021, voici la composition du nouveau bureau de l'ESVVG :

**Président** : Léo Lecoq - 06 75 91 41 44 - leolecoq@orange.fr

**Vice-président** : Antoine Noel - 06 88 28 73 73 - [a.noel35490@gmail.com](mailto:a.noel35490@gmail.com)

**Secrétaire** : Natacha Moy - natkevin.moy@gmail.com

**Trésorière** : Angélique Dardenne

**Secrétaire adjointe / trésorière adjointe** : Orlane Dugué

**Responsable Jeunes** : Kevin Moy – 06 73 66 96 01 - natkevin.moy@gmail.com

**Responsable matériel / arbitre** : Pierre Prunier / Thibault Barbier

**Responsable buvette** : Baptiste Duval / Alyssa Jugon

**Correspondant** : Gilbert Lamarre - 06 62 00 50 67 – lamarregilbert2@gmail.com

#### ÉQUIPES JEUNES

**U6-U7** : Mickael DUPRE (06.82.70.68.05), Romaric ROULLEAU, Maxime DUVAL

Entraînements : Samedi 10h-11h30 à Sens de Bretagne

**U8-U9** : Kévin MOY (06.73.66.96.01)

Entraînements : Mercredi 17h-18h30 à Sens de Bretagne

**U10-U11** : Lucas BARBIER, Léandre GERARD, Kevin MOY (06.73.66.96.01)

Entraînements : Mercredi 17h30-19h00 à Sens de Bretagne

**U12-U13** : Cédric THUAU (06.48.13.86.29), Sébastien GILET, Laurent GICQUEL

Entraînements : Mercredi 17h30-19h00 à Sens de Bretagne

#### ÉQUIPES SENIORS

**EQUIPE A (D1)** : Frédéric LECOQ et Jean-François BARBIER

Entraînements : mardi et vendredi 19h15-21h

**EQUIPE B (D3)** : Phillippe NOEL

Entraînements : mardi et vendredi 19h15-21h



#### DATES IMPORTANTES

Tournoi Seniors : 26 mai 2022 (sous réserve de modification)

Tournoi Jeunes : 28 mai 2022 (sous réserve de modification)

Journée « 30 ans ESVVG » : 11 juin 2022



## Vieux-Vy Sport Canin

Vieux-Vy sport Canin compte aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents (dont une douzaine de licenciés en pratique de disciplines sportives canines) et propose trois activités différentes : l'éducation canine et deux disciplines de compétition qui sont le pistage français et le Ring.

Le samedi 2 et le dimanche 3 octobre le VIEUX-VY-SPORT-CANIN organisait le championnat de Bretagne de ring.

21 concurrents venus de toute la Bretagne sont venus avec leur chien se disputer le titre. Pendant ces deux jours les chiens ont participé chacun à trois épreuves : les sauts, le plat (correspondant à des exercices d'obéissance comme les positions, les rapports d'objets, la suite muselée, la marche en laisse, ou encore le refus d'appâts, etc...), et enfin le mordant comme la défense du maître, les attaques lancées à 40 mètres, la garde d'objet, etc... Tous ces exercices sont conçus pour mettre en évidence les qualités naturelles des chiens pour permettre à nos administrations d'avoir des sujets performants.

Les conditions météo du samedi n'ont pas facilité la compétition mais l'événement s'est malgré tout bien déroulé.

Le concours était jugé par Mr Yvon Prigent, juge qualifié de la Société Centrale Canine.



Podium :

- champion "O'CONNOR DES PLAINES DE THIERACHE" à Mr Patrice Audran du club de Plescop (56)
- vice champion "NRV DE LA FORGE AUX SEPT FLAMMES" à Mr Stanislas Froger du club de Vieux-Vy (35)
- 3ème "MENPHIS DES PLAINES DE THIERACHE" à Mme Marie Claire Le Cloarec du club Bigouden (29)

Le champion s'est vu remettre le challenge Denis Le Quéré. Denis était une figure emblématique de la discipline et en sa mémoire, tous les ans ce challenge est remis au champion qui le remet en jeu l'année suivante.

Le prochain concours organisé par le club sera un concours de pistage le week-end du 12 et 13 février 2022.

Les cours d'éducation canine ont lieu tous les samedis après-midi entre 14h et 15h où toute une équipe est également à votre disposition pour des enseignements.



### *Les Aînés*

Le Club de Vieux-Vy compte cette année 33 membres inscrits.

La Présidente est Mme Annie LAINÉ.

Les journées du Club sont les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> mardis du mois à partir de 14 heures.

Les activités du Club sont : belote, cartes, scrabble, triomino, marche...

Elles se déroulent à la salle des Associations.

Tous les ans, nous organisons la galette de rois et un repas.

À chaque fin de rencontre, un goûter est offert par le Club.



### *Les Anciens Combattants*

La section locale de Vieux-Vy-sur-Couesnon compte environ 40 adhérents.

Elle se réunit plusieurs fois par an au Monument aux Morts à savoir :

- \* le 08 mai, jour de la victoire de 1945
- \* Le 08 juillet, pour commémorer Yvonnick Laurent martyr de la résistance
- \* Le 11 novembre, pour l'Armistice de 1918

Son Assemblée Générale se déroule courant mars de chaque année à la salle des associations.

Son président est Monsieur Robert DENAIS. Une fois par an, un repas convivial est servi à la salle des fêtes avec les adhérents et leurs épouses.



### *L'amicale du palet*



Présidée par Monsieur Jean-Pierre FROGEUL, cette amicale compte environ une quarantaine de joueurs de palets qui se retrouvent sur le terrain des sports en plein air ou sous l'abri, à la bonne saison, d'avril à fin octobre, et à la salle des fêtes de la Toussaint à Pâques.

Une assemblée générale a lieu chaque année à la salle des fêtes lors du repas annuel. Cette section de palets organise des concours de palets et se déplace dans de nombreuses communes environnantes.

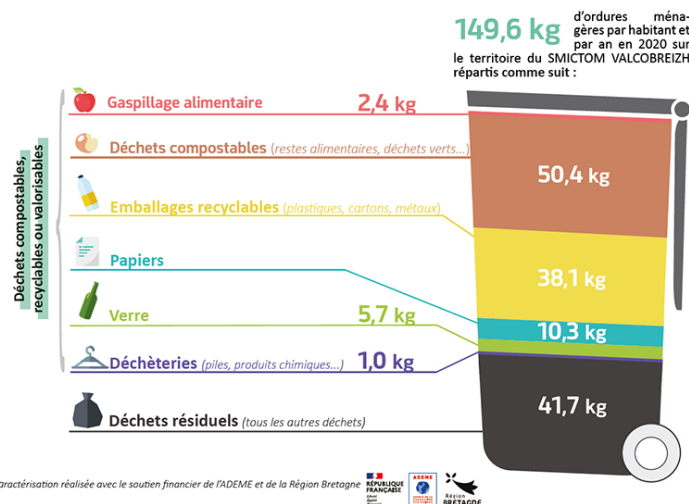




## Le SMICTOM VALCOBREIZH analyse le contenu de nos poubelles pour mieux réduire nos déchets

Les chiffres révélés par l'étude récente du contenu de nos poubelles prouvent qu'il est possible de réduire de façon importante le volume de nos déchets et ce même si le volume d'ordures ménagères généré par les habitants du territoire est bien inférieur à la moyenne nationale. C'est l'objectif auquel va s'atteler le Plan local de prévention des Déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) dans lequel le SMICTOM VALCOBREIZH s'engage jusqu'en 2027.

Début septembre, le SMICTOM VALCOBREIZH a missionné un cabinet d'études pour réaliser une caractérisation des ordures ménagères de son territoire. Pendant une semaine, le cabinet d'études s'est intéressé au contenu des poubelles d'une vingtaine de communes. Cette photographie a permis de connaître ce qui se cache dans nos poubelles et de définir les axes d'amélioration. En voici l'analyse.



## Les Horaires de déchetteries

DECHETERIES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
COMBOURG	14H-17H	FERMÉE	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H
LA BOUEXIERE	14H-17H	FERMÉE	FERMÉE	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H
LIFFRE	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	FERMÉE	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H
MELESSE	14H-17H	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	FERMÉE	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H
MONTREUIL-SUR-ILLE	FERMÉE	FERMÉE	14H-17H	FERMÉE	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H
ST-AUBIN D'AUBIGNE	14H-17H	FERMÉE	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H
TINTENIAC	14H-17H	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	FERMÉE	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H

FERMÉE      OUVERTE

Horaires d'hiver du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars : fermeture à 17h  
Horaires d'été du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre : fermeture à 18h

Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés.



## Les aventuriers de la mobilité

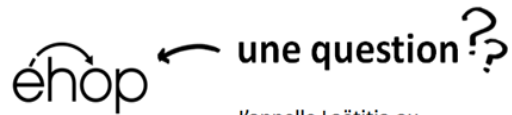
En octobre, laissez-vous tenter par un autre mode de transport pour aller au travail : devenez un aventurier de la mobilité !

Vous êtes volontaire pour tester un autre mode de transport pour vous rendre au travail : vélo électrique, car, train ou covoiturage ?

La Région Bretagne (BreizhGo) et l'association Ehop s'associent au Val d'Ille-Aubigné et vous aident à relever le défi en vous proposant : une prise en charge de votre abonnement de transport en commun, une aide pour former votre équipage de covoitureurs ou encore la mise à disposition d'un vélo à assistance électrique.

Tout le monde peut relever le défi !

Pour le covoiturage, avec ou sans permis, avec ou sans voiture, que vous alliez à Rennes, Combourg, Liffré... il y a toujours quelqu'un qui fait le même trajet que vous. Vous souhaitez covoiturer, Ehop vous aide à lever vos freins et



J'appelle Laëtitia au  
**07 67 08 42 44**  
ou j'envoie un mail à  
[defi@ehopcovoiturons-nous.fr](mailto:defi@ehopcovoiturons-nous.fr)

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 01 septembre sur [www.valdilleaubigne.fr](http://www.valdilleaubigne.fr)

Plus d'information : contactez le service mobilités au 02 99 69 86 07, [mobilites@valdille-aubigne.fr](mailto:mobilites@valdille-aubigne.fr)



## RIPAME

*(Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants)*

Le relais est ouvert aux parents, assistants maternels et gardes à domicile. Il vous informe et vous conseille sur les modes d'accueil collectif et individuel existants sur votre territoire, et vous propose des listes de disponibilités des assistants maternels en parallèle du site « assistantsmaternels35 » du département et du site "monenfant.fr", de la CAF.

Il vous accompagne dans vos démarches liées à l'accueil de votre enfant (le premier entretien avec l'assistant maternel, le contrat de travail, ...) et vous soutient dans votre rôle d'employeur et de salarié.

Les animatrices du RIPAME sont également présentes sur des temps d'espaces jeux, lieux d'éveil et de socialisation pour les enfants d'âge pré-scolaire, accompagnés d'un adulte référent (assistant maternel, garde à domicile, parent, grand-parent).

Adeline MARQUET, Honorine BOIS, Véronique GAUTIER et Céline PETITEAU vous reçoivent sur rendez-vous sur plusieurs communes du territoire et sont joignables les lundis et jeudis de 9h à 12h30, les mardis de 13h30 à 16h45, les mercredis de 13h30 à 17h15 et vendredis de 13h30 à 16h30.

# Informations Générales

## Pass'Reno

**Pass'Reno** est la plate-forme locale de rénovation de l'habitat du Val d'Ille-Aubigné. Un service public financé par le programme SARE, la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine et la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné.

Elle a pour mission l'accompagnement gratuit des particuliers, des professionnels et des institutions afin d'encourager à la réalisation de travaux de rénovation du parc privé de logements existants dans les 19 communes du territoire.

### **Mesures de précaution face au coronavirus**

**Pour lutter contre la COVID 19, les rendez-vous, entretiens, réunions et visites physiques avec Pass'Reno sont sécurisés.**

### **Pass Réno et permanences habitat**

Les rendez-vous et les visites à domicile de Pass'Reno ont lieu selon un protocole permettant de garantir au mieux la sécurité sanitaire de chacun. Pour prendre rendez-vous, merci de contacter le 02 99 69 58 93.

**Le port du masque est rendu obligatoire dans les locaux** de la communauté de communes depuis le **20/07/2020**.

Les permanences physiques de l'Architecte Conseil CAU 35 et de l'ADIL 35 sur notre territoire ont également repris. Pour prendre rendez-vous, merci de nous contacter au 02 99 69 86 86.

### **Prestataires et partenaires**

Les partenaires CDHAT et Compagnons Bâtitisseurs, mandatés par Pass'Reno, assurent les visites avec des conditions de protection.

**Pass'Reno** ne se substitue pas aux experts, aux maîtres d'œuvre, aux prescripteurs, aux métiers habilités, ni au devoir de conseil des professionnels .



## *Les frelons asiatiques*



Depuis 2015, le Val d'Ille-Aubigné prend en charge financièrement la destruction des nids de frelons asiatiques, au titre de la préservation de la biodiversité. En effet, cette espèce invasive, prédatrice des abeilles, est à l'origine de la disparition de nombreuses ruches. Si vous observez un nid, contacter la FGDON35 au 09.75.53.57.91.

La FGDON35 se chargera de faire intervenir l'entreprise compétente sur le territoire. La prise en charge financière ne se fera qu'en cas de respect strict de cette procédure et seulement pour les nids de frelons asiatiques.



## *Mini-Bus*

La reprise du mini-bus, pour les sorties seniors, est envisagée suivant l'évolution de la situation sanitaire. Cette activité est gratuite. Les participants peuvent choisir la destination souhaitée.

Au plaisir de vous retrouver !



### *Les démarches en ligne : l'Agence Nationale des Titres Sécurisés*

Tous vos démarches pour la création de vos titres (carte d'identité, passeport, carte grise, permis de conduire) sont à faire sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) :

[www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)



### *Inscription sur les listes électorales*

Vous pouvez effectuer votre inscription :

- \* auprès de l'accueil de la mairie
- \* en ligne sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

Une pièce d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés



### *Recensement et Journée Défense Citoyenneté*



Le recensement citoyen c'est obligatoire !

Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.



### *PACS*

Depuis le 1er novembre 2017, le PACS peut se signer en mairie. Pour conclure un PACS les partenaires devront prendre rendez-vous en mairie et déposer, en amont, les documents nécessaires :

- \* une photocopie des pièces d'identité des deux partenaires
- \* une copie intégrale de l'acte de naissance de chaque partenaire de moins de 3 mois (acte à demander à la mairie du lieu de naissance)
- \* la déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (cerfa n°15725\*02)
- \* une convention de Pacs (une convention-type est proposée sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr), cerfa n°15726\*02)

Lors de la signature du PACS, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à l'officier d'état civil de la mairie.

**Communauté de Communes du  
Val d'Ille–Aubigné**  
Téléphone : 02.99.69.86.86

## Ecoles

### Elémentaire :

**Adresse postale** : 2 Impasse Amand Royer

35490 Vieux-Vy-Sur-Couesnon

**Téléphone** : 02.99.39.53.74 (Directrice : Madame GODEFROY Aurélie - décharge le jeudi)

**Mail** : [ecole.0350678x@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0350678x@ac-rennes.fr)

### Maternelle :

**Adresse postale** : Rue Yvonnick Laurent

35490 Vieux-Vy-Sur-Couesnon

**Téléphone** : 02.99.39.50.02

**Site Web** : <https://www.ecole-primaire-vieux-vy-sur-couesnon.ac-rennes.fr/>



## Bibliothèque

**Adresse Postale** : Rue Yvonnick Laurent

35490 VIEUX-VY-SUR-COUESNON

**Horaires d'ouverture** :

Mercredi : 15h00 à 17h00, Vendredi : 15h30 à 18h30, Samedi : 10h30 à 12h30

**Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires** :

Mercredi : 15h00 à 17h00, Samedi : 10h30 à 12h30

**Contact** : 02.99.39.63.93 ou [biblio.vieuxvy@gmail.com](mailto:biblio.vieuxvy@gmail.com)

## Ludothèque

**Adresse** : Salle des associations - rue Yvonnick Laurent

**Horaires d'ouverture** : Ouverture de 10h30 à 12h30 les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois.

Ouverture de 14h30 à 16h30 le 1<sup>er</sup> mardi des vacances.



PanneauPocket,  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

Restez  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTÉ

